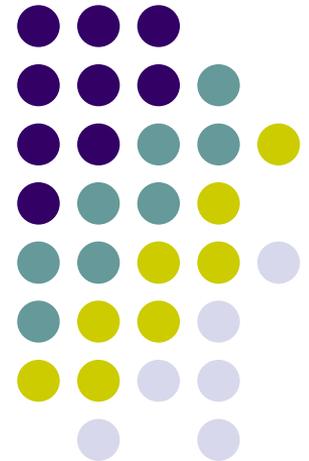
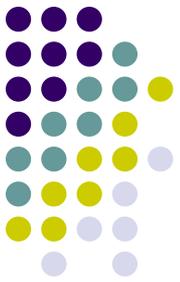


Baccalauréat 2013

Nouvelles modalités des épreuves de langues vivantes



Contexte institutionnel



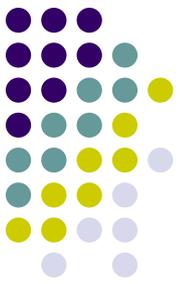
Émergence de la discipline
« langues vivantes »

Nouveaux programmes communs

Nouvelle organisation du lycée

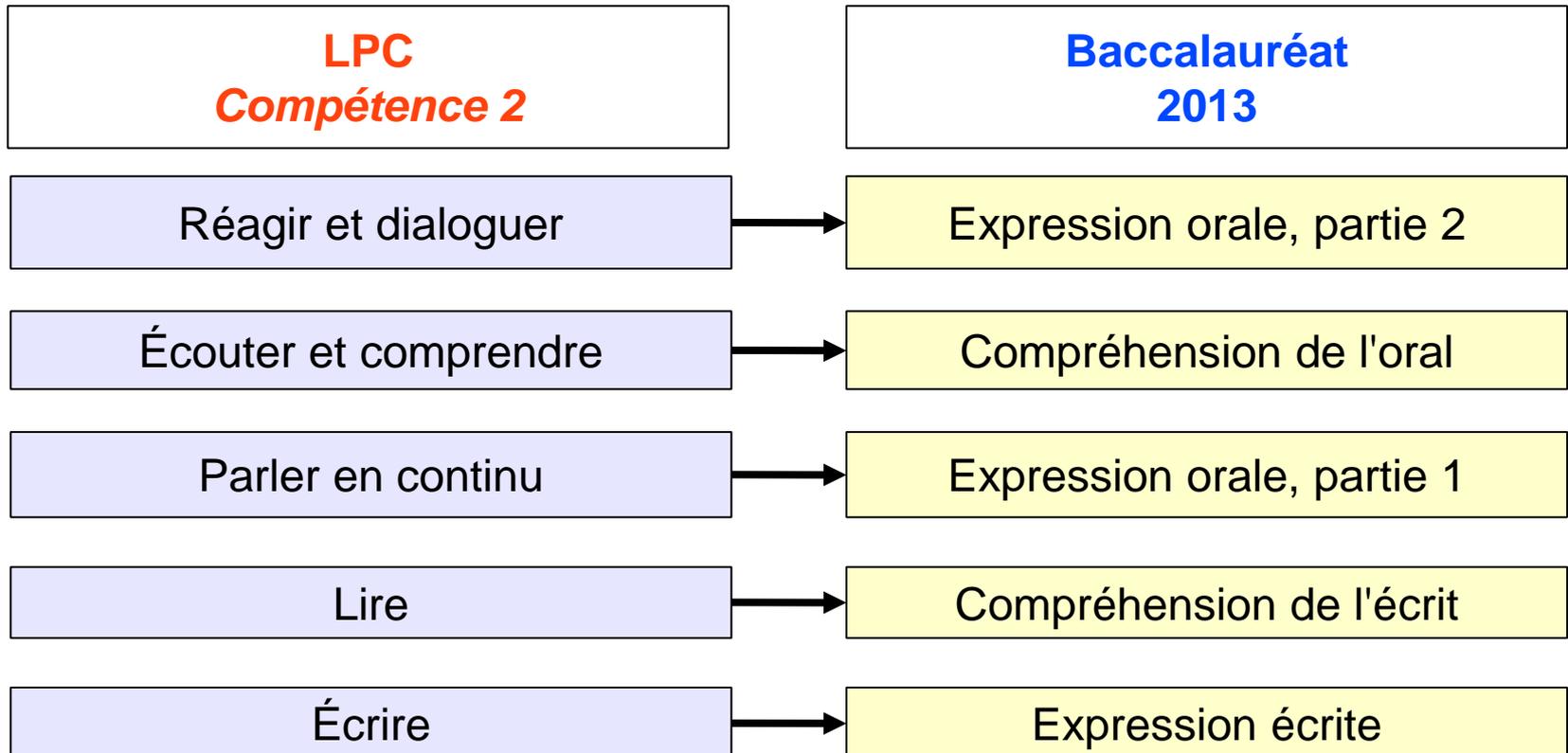
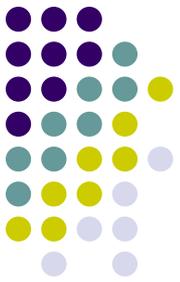
Nouveaux enseignements

Contexte pédagogique

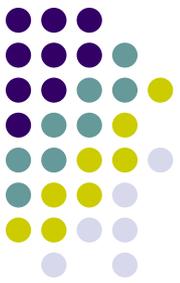


- Utilisation de l'échelle des niveaux définis par le **CECRL** (A2 – C1)
- Évaluation de toutes les **activités de communication langagière**
- Apprentissage par compétences au collège (**LPC**)
- Emergence de la notion de **profil linguistique**
- Priorité à l'**entrée culturelle** déclinée en notions

Continuum pédagogique collège - lycée

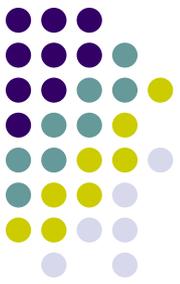


Notions des programmes du collège (rappel)



Classe	Niveau cible	Entrée culturelle	Notions
Sixième Cinquième	A1-A2	« Tradition et modernité »	<ul style="list-style-type: none">▪ la vie quotidienne et le cadre de vie▪ le patrimoine culturel et historique▪ repères et réalités géographiques▪ le patrimoine littéraire et artistique
Quatrième Troisième	A2-B1	« L'ici et l'ailleurs »	<ul style="list-style-type: none">▪ voyages▪ école et société▪ science et science fiction▪ langages▪ découverte de l'autre

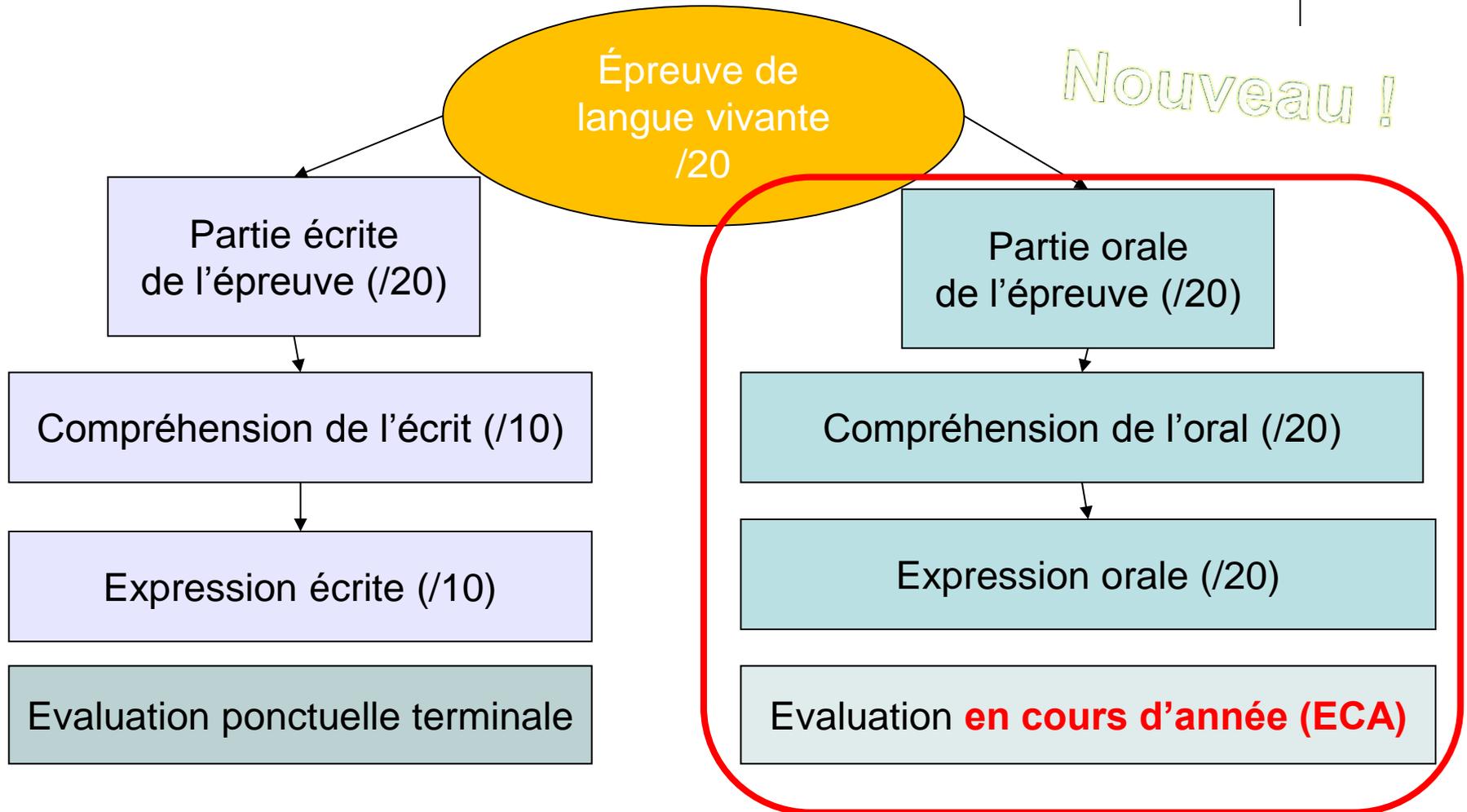
Notions des programmes du lycée (rappel)



Classe	Niveau cible	Entrée culturelle	Notions
Seconde	A2-B1	« L'art du vivre ensemble dans l'aire linguistique concernée »	<ul style="list-style-type: none">▪ mémoire : héritages et ruptures▪ sentiment d'appartenance : singularités et solidarités▪ visions d'avenir : créations et adaptations
Cycle terminal	B1-C1	« Gestes fondateurs et mondes en mouvement »	<ul style="list-style-type: none">▪ mythes et héros▪ espaces et échange▪ lieux et formes du pouvoir▪ l'idée de progrès.

Structure des épreuves de langues vivantes

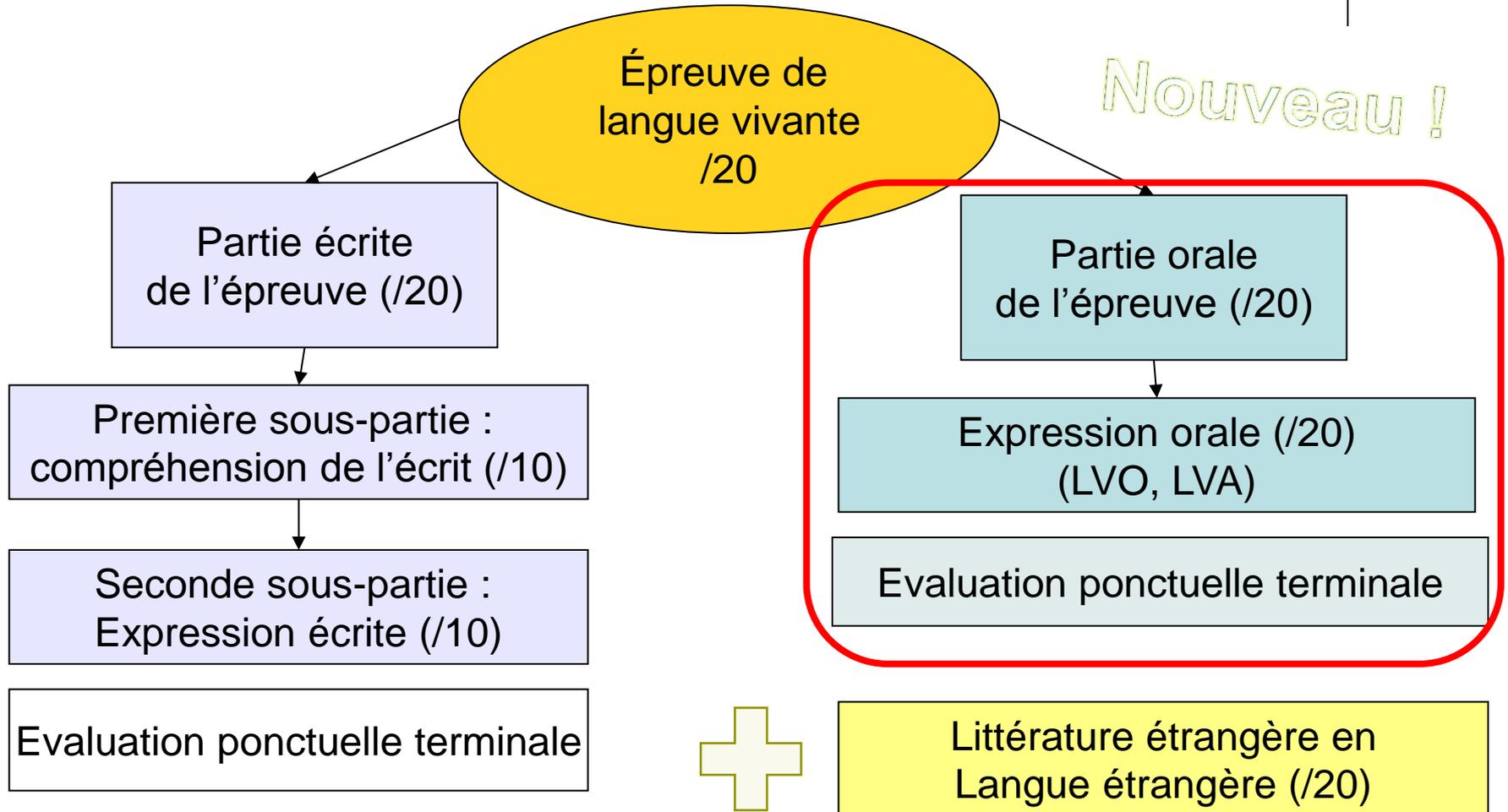
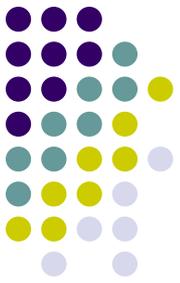
Tronc commun : ES, S et technologique LV1 / LV2



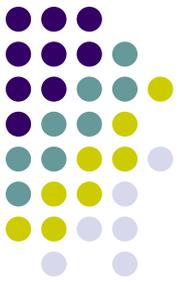
Structure des épreuves de langues vivantes Série L

LV1 et LV2

LV1 et

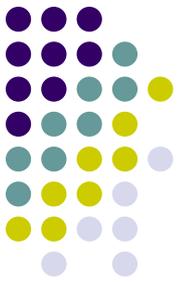


Typologie des épreuves



Epreuve	Forme	Evaluateur	Organisateur
Ecrit : toutes séries	ponctuelle terminale	Correcteur	Académie
Oral obligatoire : séries ES, S, technologiques	en cours d'année	Professeur	Etablissement
Oral obligatoire : série L	ponctuelle terminale	Examineur	Académie
Oral LV3 : séries générales	ponctuelle terminale	Examineur	Académie

Objectifs de l'épreuve en séries générales et technologiques



Niveau visé	Langue
A2 Niveau intermédiaire ou usuel	LV3
B1 Niveau seuil	LV2
B2 Niveau indépendant	LV1 - LVA (LV2)
C1 Utilisateur expérimenté	LVA (LV1)

Coefficients par série

(F : épreuves facultatives)

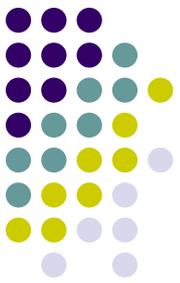


Séries	LV1	LV2	LV3	LVA	LELE	Total
ES	3	2	F			5
S	3	2	F			5
L	4	4	4 / F	4	1	13
STI2D	2	2				4
STD2A	2	2				4
STL	2	2				4
STG CGRH	3	3	F*			6
STG MCFE	3	2	F*			5
STG GSI	2	2	F*			4
ST2S	2		F			2

* Epreuve facultative autorisée jusqu'à la session 2013 avant rénovation en STMG.

Temps d'épreuve par série

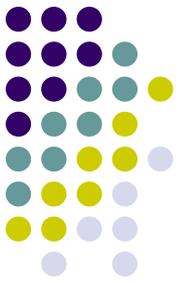
(hors temps de préparation)



Séries	CE + EE		CO		EO	
	LV1	LV2	LV1	LV2	LV1	LV2
ES	3h	2h	10 min*	10 min*	10 min	10 min
S	3h	2h	10 min*	10 min*	10 min	10 min
L	3h	3h	---	---	20 à 40 min	20 à 40 min
technologiques	2h	2h	10 min*	10 min*	10 min	10 min

* Temps auquel il faut ajouter le temps d'écoute (maximum : 6'30)

Calcul de la note de langue vivante (LV1 et LV2)

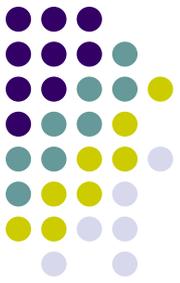


Séries	CE + EE	CO	EO
ES	50%	25%	25%
S	50%	25%	25%
L	50%	---	50%
technologiques	50%	25%	25%

N.B. : en série L, la note de LELE est indépendante de la note de langue vivante.

Compréhension de l'écrit

Toutes séries : LV1 et LV2



SUPPORTS

1, 2 ou 3 documents

de type informatif, descriptif,
narratif ou argumentatif

en lien avec les notions
du programme

pouvant comporter des éléments
iconographiques

épreuve ponctuelle terminale

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1

Identifier
Repérer
Comprendre
Percevoir

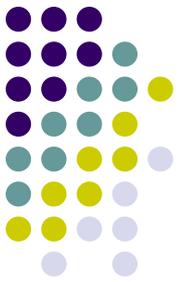
B1 – LV2

Identifier
Repérer
Comprendre

Sous-partie notée sur 10 points
au demi-point près

Expression écrite

Toutes séries : LV1 et LV2



PRODUCTION

un ou plusieurs textes

prenant appui sur des événements, faits ou prises de positions identifiés dans la partie « compréhension » (B1 / B2)

ou sur un document « tremplin » (B2)

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1

Construire un texte
Rédiger dans une langue correcte
Articuler son discours
Argumenter
Nuancer
Justifier une prise de position

B1 – LV2

Construire un texte
Rédiger dans une langue correcte
Articuler le discours

Sous-partie notée sur 10 points
au demi-point près

Compréhension de l'oral : ES, S, Technologique – LV1 et LV2



MODALITES

1 ou 2 supports
audio ou vidéo (**1 min 30**)
liés aux notions du programme

3 écoutes espacées d'une minute

rendre compte par écrit et en français
de la compréhension : **10 min**

deuxième trimestre de terminale

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1

Comprendre :

- les idées les plus simples
- certaines informations
- les informations principales

-des détails significatifs
-l'attitude du locuteur

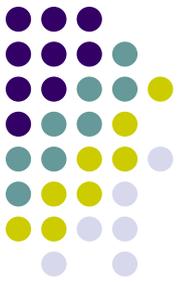
B1 – LV2

Comprendre :

- les idées les plus simples
- certaines informations
- les informations principales

Sous-partie notée sur 20 points

Expression orale : ES, S, STI2D, STD2A, STG, ST2S - LV1 / LV2



MODALITES

troisième trimestre de terminale

10 min de préparation
10 min d'épreuve

Le candidat tire au sort l'une des notions étudiées dans l'année

Présentation de la notion : 5 min
Entretien avec le professeur : 5 min

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1

B1 – LV2

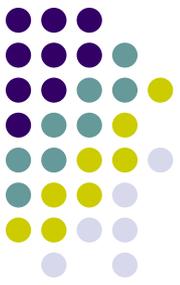
S'exprimer en continu
Prendre part à une conversation
Intelligibilité / recevabilité linguistique

Sous-partie notée sur 20 points

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Epreuve orale de LV3

Enseignement de spécialité ou facultatif (pas de LV3 en série technologique)



MODALITES

Préparation : **10 min**
Epreuve : **20 min**

Le candidat présente les notions
et les documents étudiés dans l'année

Choix d'une notion par l'examineur

Présentation de la notion : 10 min
Entretien avec l'examineur : 10 min

épreuve ponctuelle terminale

APTITUDES EVALUEES

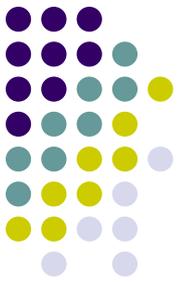
A2

Produire un discours assez nuancé
Prendre sa part dans un échange
S'exprimer dans une langue globalement
correcte

Epreuve notée sur 20 points

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Temps de préparation et d'épreuve : Série L



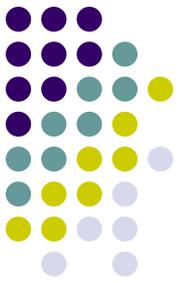
LV	10 min	20 min
LV + LVA	10 min	30 min
LV / LELE	10 min + 10 min	20 min + 10 min
LV + LVA / LELE	10 min + 10 min	30 min + 10 min

Temps de préparation

Temps d'épreuve

Temps de préparation et d'épreuve **modulés**
selon les options du candidat

Expression orale obligatoire : série L - LV1 et LV2



MODALITES

10 min de préparation
20 min d'épreuve

Le candidat présente les notions et
les documents étudiés dans l'année

L'examineur choisit une notion

Présentation de la notion : 10 min
Entretien avec l'examineur : 10 min

épreuve ponctuelle terminale

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1

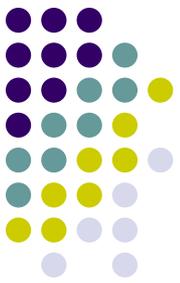
B1 – LV2

S'exprimer en continu
Prendre part à une conversation
Intelligibilité / recevabilité linguistique

Sous-partie notée sur 20 points

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

Langue vivante approfondie : Série L – Spécialité en LV1 ou LV2



MODALITES

Préparation : **10 min**
Epreuve : **30 min**

Proposition par le candidat
de deux dossiers, chacun sur
une notion étudiée dans l'année

Choix d'une notion
par l'examineur

Présentation de la notion : 10 min
Entretien avec l'examineur : 20 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

APTITUDES EVALUEES

C1 – LV1

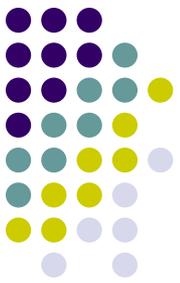
B2 – LV2

S'exprimer en continu
Prendre part à une conversation
Intelligibilité / recevabilité linguistique

DOSSIER

Deux documents étudiés dans l'année,
plus un troisième document au choix
du candidat (complément, illustration)

Littérature étrangère en langue étrangère - Série L



MODALITES

Préparation : **10 min**
Epreuve : **10 min**

Proposition par le candidat
de deux dossiers, chacun sur une
thématique étudiée dans l'année

Choix d'une thématique
par l'examinateur

Présentation de la thématique : 5 min
Entretien avec l'examinateur : 5 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

APTITUDES EVALUEES

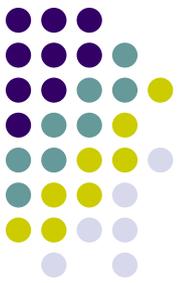
B1 vers B2

Présentation du dossier
Niveau de lecture des documents
Culture littéraire
Expression orale

DOSSIER

Trois extraits d'œuvre(s) étudiée(s)
(roman, théâtre, poésie), plus tout
document au choix du candidat
portant sur la réception des œuvres

Déroulement des épreuves combinées en série L



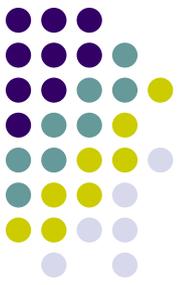
EPREUVES	TYPE D'EPREUVE	DEROULEMENT	FICHES D'EVALUATION
LV1 ou LV2	1 épreuve	10 min EOC - 10 min EOI	1 fiche d'évaluation (LV obligatoire)
LV1 ou LV2 + LVA	2 épreuves fusionnées	10 min EOC - 20 min EOI	1 fiche d'évaluation (Langue de spécialité)
LV1 ou LV2 + LELE	2 épreuves consécutives	10 min EOC - 10 min EOI 5 min EOC - 5 min EOI	2 fiches d'évaluation (LV obligatoire, LELE)
LV1 ou LV2 + LVA + LELE	2 épreuves fusionnées et une épreuve consécutive	10 min EOC - 20 min EOI 5 min EOC - 5 min EOI	2 fiches d'évaluation (Langue de spécialité + LELE)

Documents à disposition des candidats pendant les épreuves



EPREUVES	TYPE D'EPREUVE	DOCUMENTS A DISPOSITION DU CANDIDAT PENDANT L'EPREUVE
Expression orale ES, S, technologique	sur le temps scolaire	AUCUN
Expression orale L : épreuve obligatoire	ponctuel terminal	DOCUMENTS
Expression orale L : LVA, LELE	ponctuel terminal	DOSSIER
LV3 et langue facultative de série technologique	ponctuel terminal	DOCUMENTS

Epreuves orales de contrôle (second groupe)



MODALITES

Préparation : 10 min
Epreuve : 20 min

Le candidat soumet à l'examinateur la liste des notions étudiées dans l'année

L'examinateur propose deux documents en lien avec deux notions de la liste.
Le candidat choisit un document.

Prise de parole en continu : 10 min
Entretien avec l'examinateur : 10 min

Grille d'évaluation fournie (B.O.)

APTITUDES EVALUEES

B2 – LV1 | **B1 – LV2**

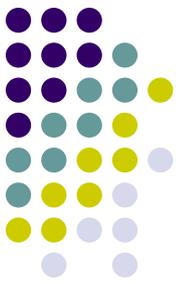
S'exprimer en continu
Prendre part à une conversation
Intelligibilité / recevabilité linguistique

DOCUMENTS

Image publicitaire, dessin humoristique, oeuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question d'actualité...

**Remplace la note de LV
du premier groupe**

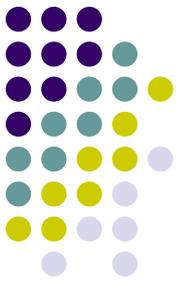
Séries STD2A, STI2D, STL et ST2S



- Séries STD2A, STI2D et STL :
 - épreuve de LV1 **renovée** obligatoire
 - épreuve de LV2 **renovée** facultative de 2013 à 2016
 - épreuve de LV2 **renovée** obligatoire à partir de 2017

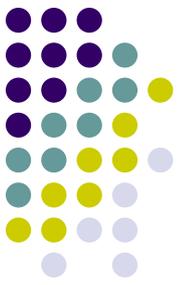
- Série ST2S :
 - épreuve de LV1 **renovée** obligatoire
 - épreuve de LV2 facultative **renovée** pour l'année 2013 (B.O. n°43 du 24 novembre 2011, § 6 - rectifié par le B.O. n°9 du 1^{er} mars 2012) sur le modèle de la LV3 **renovée**
 - épreuve de LV2 **renovée** obligatoire à partir de 2014

Séries STI2D, STD2A et STL



- Enseignement technologique en langue vivante étrangère (ETLV) :
 - épreuve obligatoirement dans la LV du projet
 - pas de possibilité de changer de langue à l'inscription à l'épreuve d'ETLV du baccalauréat
 - En revanche, la langue de l'épreuve de LV1 reste au choix du candidat au moment de l'inscription

Epreuve d'enseignement technologique en LV1 : séries STD2A, STI2D et STL



Conduite de projet

une fois dans l'année

épreuve orale individuelle au sein d'une prestation collective conduite dans le cadre de l'épreuve de projet en enseignement scientifique (STI2D, STL) ou d'une situation d'évaluation (STD2A)

Présentation du projet

au cours du troisième trimestre

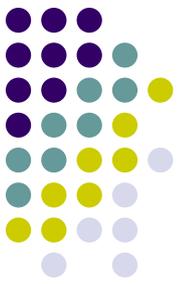
épreuve orale individuelle, distincte de l'épreuve de projet, basée sur un dossier scientifique et technique (STI2D, STL) ou d'une note de synthèse (STD2A)

**évaluation par l'enseignant de langue 1 et
l'enseignant de spécialité participant au suivi du projet**

(/10)

(/10)

Baccalauréat international



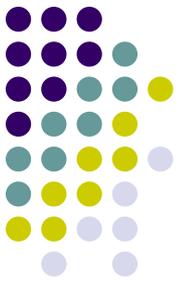
- OIB

Les élèves de sections internationales en série L ne peuvent présenter ni LVA, ni LELE dans la langue de leur option internationale.

- ABIBAC

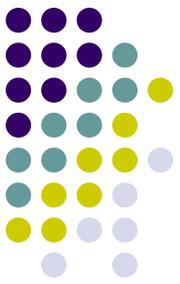
Les élèves d'Abibac sont autorisés à passer LVA en allemand, mais pas LELE.

Candidats individuels, du CNED ou d'établissement privé hors contrat



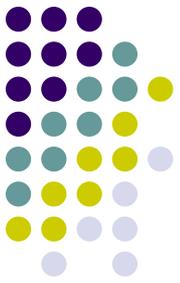
- Epreuve ponctuelle terminale de compréhension de l'oral
- Epreuve ponctuelle terminale d'expression orale :
 - Séries ES – S – technologique : *10 min de préparation, 10 min d'interrogation*
 - Série L : *10 min de préparation, 20 min d'interrogation*
- Le candidat présente à l'examineur la liste des notions et les documents étudiés dans l'année.
- Série L :
 - LVA et LELE, mêmes conditions que pour les autres candidats.

Candidats présentant un handicap

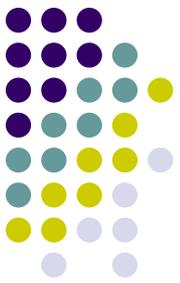


- Déficience auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit :
 - demande de dispense par le candidat ;
 - par décision du recteur d'académie ;
 - sur proposition du médecin désigné par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
- **Dispenses :**
 - « partie orale » des épreuves obligatoires de LV1 et/ou LV2 ;
 - « partie écrite » des épreuves obligatoires de LV1 et/ou LV2 ;
 - totalité des épreuves de LV2.
- **Adaptation :**
 - épreuve de Littérature étrangère en langue étrangère ;
 - LV1 et/ou LV2.

Textes de référence 1/3



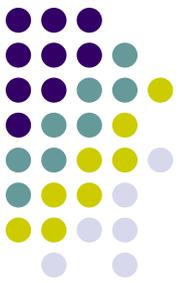
- Programmes d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques :
B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010
- Programme d'enseignement spécifique de littérature étrangère au cycle terminal de la série littéraire :
B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010
- Propriété intellectuelle. Accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche :
B.O. n°5 du 4 février 2010



Textes de référence 2/3

- Nouvelles épreuves du baccalauréat :
J.O. : arrêté du 22 juillet 2011
- Description des nouvelles épreuves du baccalauréat 2013:
B.O. n°43 du 24 novembre 2011
- Grilles d'évaluation des épreuves orales 2013:
Annexes du B.O. n°43 du 24 novembre 2011
- Rectificatif et complément :
B.O. n°9 du 1^{er} mars 2012
- Langues étrangères et régionales pouvant faire l'objet d'épreuves de langues vivantes :
B.O. n°41 du 8 novembre 2012

Textes de référence 3/3



- Dispense et adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves obligatoires de langue vivante pour les candidats présentant une déficience auditive, du langage écrit, du langage oral, de la parole, de l'automatisation du langage écrit ou une déficience visuelle
B.O. n°12 du 22 mars 2012
- Épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité et épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1 dans la série STL, applicables à compter de la session 2013 :
B.O. n°12 du 22 mars 2012
- Épreuve relative aux enseignements technologiques transversaux, épreuve de projet en enseignement spécifique à la spécialité et épreuve d'enseignement technologique en langue vivante 1 en série STI2D, applicables à compter de la session 2013 :
B.O. n°12 du 22 mars 2012